

# TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN  
N°21 - [ Octobre - Décembre 2013 ]



Au service  
des peuples  
et des nations



**Dans ce  
numéro :**

- **Sécurité alimentaire dans le bassin cotonnier du Bénin**
- **Des rendements agricoles meilleurs avec le mucuna**
- **Expérience de jeunes agents de changement pour le développement durable**
- **Un écogarde, heureux de garder le parc W**

# PROJET JEUNES AGENTS DE CHANGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE «Ce fut l'une des expériences les plus enrichissantes, dans ma vie », dixit Bio Raphaël Sabidare



Le projet « Jeunes Agents de Changement pour le Développement Durable (JAC-DD) » initié en 2012 par le Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs a reçu l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement. Après un an de mise en œuvre, plus de 2000 jeunes béninois ont bénéficié de ce projet dont une centaine ont été placés en immersion auprès des structures publiques et organisations non gouvernementales.

D'un montant de 200.000 dollars, le projet "Jeunes Agents de Changement pour le Développement Durable" vise à faire des jeunes, des agents de changement au service de la promotion de l'emploi décent, en s'appuyant sur la promotion des valeurs et l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication.

En d'autres termes, il s'agit de mettre en place, un mécanisme dynamique d'intervention et un cadre approprié d'expression des jeunes avec prise en compte dans les instances de décision au niveau central et au niveau local. L'autonomisation des jeunes est à la fois un processus et un résultat dans le domaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes. Les jeunes s'habituent à contrôler l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de promotion de l'entrepreneuriat et à choisir judicieusement ce qu'ils veulent prioriser.

### QUELQUES RESULTATS

- 6 mentors de haut rang ont participé au coaching des jeunes dans tous les départements du Bénin
- 27 Discussions en ligne de 750 jeunes ont participé aux avec les plus hautes autorités de l'administration publique
- 4 sessions de renforcement de capacité des 100 JAC-DD sur 25 thématiques sont organisées
- 1 rencontre avec le Médiateur de la République a été organisée
- 1 film documentaire de 26 mn disponible
- 1 site web [www.projetjacddbenin.org](http://www.projetjacddbenin.org) disponible et accessible sur internet
- Mise en situation d'immersion de 60 JAC-DD : contrats d'objectifs des JAC-DD (Guide d'orientation et signatures des engagements) dans les structures locales pour trois (3) mois non renouvelables et ONG .

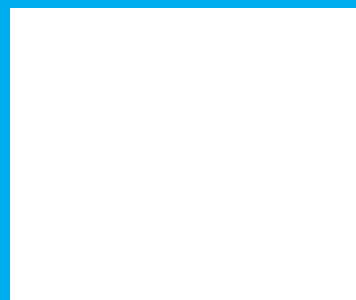
## Quelques jeunes témoignent



Bio Raphaël SABIDARE, Jeune Agent de Changement pour le Développement Durable

Le projet JAC DD m'a amené à donner davantage de moi-même pour contribuer du mieux que je peux au développement de mon pays en intégrant les valeurs dans ma vie et en agissant selon elles pour inspirer d'autres à des actions pour des changements positifs dans ma communauté.

J'ai passé trois mois d'immersion au sein de l'ONG panafricaine Centre Afrika Obota. Ce fut une expérience des plus enrichissantes dans ma vie.. J'ai eu à y expérimenter la difficulté et en même temps le plaisir de la mise en pratique effective des valeurs. Nous y avons fait entre autres, avec mes collègues, des apports que nos superviseurs ont jugé considérables dans le cadre d'un projet d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie par les TIC qui s'adressait spécifiquement aux jeunes. Nous y avons notamment sensibilisé plusieurs centaines de jeunes collégiens et lycéens aux valeurs et à l'importance d'agir suivant elles pour le développement durable de notre pays le Bénin. J'ai gardé de bons contacts avec les dirigeants du Centre Afrika Obota, et je continue de travailler avec eux sur certaines activités.

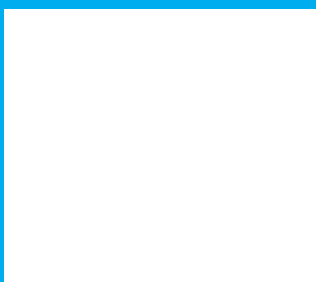


Le projet JAC/DD m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences dans de nombreux domaines notamment : la Déontologie administrative, les Technologies de l'information et de la Communication... J'ai également pu renforcer mes capacités managériales dans les domaines du

Leadership et du Développement personnel mais aussi et surtout dans le domaine de la Vie associative. Etre actrice du changement a non seulement servi à changer ma mentalité mais aussi à penser le développement autrement.

Grâce au projet Jac/DD, j'ai appris que je pouvais intraprendre c'est-à-dire entreprendre sans financement. J'ai également appris à monter un projet, élaborer un budget, faire des emballages papier. Je sais aujourd'hui qu'il faut rêver grand pour désirer grand car, c'est ce que je crois qui fait toute la différence. J'ai appris à travailler en équipe et c'est pour moi une leçon de vie.

Je souhaite que le projet soit reconduit pour de nombreux autres jeunes et que d'autres modules soient ajoutés aux sessions de formation pour d'avantage outillé les jeunes que nous sommes et ainsi nous permettre de marquer la différence.



Mathieu ZINSOU, Juriste de Formation, Jeune Agent de Changement

J'ai bien retenu la leçon de vie de l'écrivain américain Stephen Covey qui dit «semer

une pensée et vous récolterez une action, semez une action et vous récolterez un caractère, semez un caractère et vous récolterez un comportement, semez un comportement et vous récolterez une destinée ». Je suis désormais un citoyen transformé, volontaire de l'action civique et engagé pour la cause de la patrie.

En guise de recommandations, je crois qu'il faut créer un point focal ou une cellule de promotion des valeurs fondamentales dans chaque ministère, sous l'autorité directe du Ministre, afin de servir d'exemple aux aînés comme nous l'avions fait lors de notre immersion de trois (03) mois dans les structures d'accueil et ensuite disposer des moyens pour former nos pairs jeunes afin de constituer la nouvelle génération de cadres intègres tant rechercher par notre Administration pour son développement.

Mes expériences en tant Jeunes Agents de Changement pour le Développement Durable (JAC-DD)



ont énormes. Je peux notifier le travail en équipe, la déontologie administrative, le développement mental, travail sous pression. j'ai appris à ne jamais se

décourager, à compter sur moi-même, à gérer le stress ; la ponctualité, l'assiduité au niveau des tâches, et l'audace .... Etc.

## Sécurité alimentaire dans le bassin cotonnier du Bénin



Grâce au Projet Villages du Millénaire (PVM) appuyé par le Gouvernement du Bénin, le Japon et le PNUD, les rendements de la production de riz sont passés de 1,2 tonne à 3,5 tonnes chez les exploitants agricoles accompagnés par le projet dans les villages de Founougo A, Founougo B et Kanderou. Ces derniers ont récolté 221,2 tonnes de riz pour les 65 ha produits ; ce qui leur a permis de couvrir les besoins alimentaires familiaux et de dégager des excédents pour la vente.

La commune de Banikoara est la 1<sup>ère</sup> commune productrice de coton au Bénin. Le coton contribuant pour une large part aux recettes d'exportation et au PIB. Mais, elle apparaît comme la plus pauvre, avec une incidence de pauvreté monétaire au-dessus de la moyenne nationale (55,7% contre 37,4%). Le faible essor des cultures vivrières a une incidence négative sur la sécurité alimentaire des ménages.

Grâce au Projet Villages du Millénaire (PVM) appuyé par le Gouvernement du Bénin, le Japon et le PNUD, les rendements de la production de riz sont passés de 1,2 tonne à 3,5 tonnes chez les exploitants agricoles accompagnés par le projet dans les villages de Founougo A, Founougo B et Kanderou. Ces derniers ont récolté 221,2 tonnes de riz pour les 65 ha produits ; ce qui a permis de couvrir les besoins alimentaires familiaux et de dégager des excédents pour la vente à l'Office Nationale de Sécurité Alimentaire.

Le secrétaire de l'une des coopératives bénéficiaires de l'appui du PVM a déclaré : « il y a trois ans, nous ne savions pas que le riz pouvait constituer à la fois une culture vivrière et une culture de rente. Grâce aux recettes issues de la vente de riz, les membres de ma coopérative ont pu se construire leur habitat, envoyer leurs enfants à l'école et s'acheter une moto

pour le déplacement ».

Le coton étant subventionné par l'Etat, les populations s'adonnent beaucoup plus à cette spéculation au détriment des cultures vivrières. Par ailleurs, les revenus obtenus du coton ne permettent pas de couvrir les besoins alimentaires de la plupart des ménages de la commune de Founougo. C'est ainsi que l'intensification des cultures vivrières avec la production de riz a été retenue, car les conditions agro écologiques pour cette culture sont propices. De plus, son cycle végétatif relativement court permet de libérer rapidement les terres.

**« Il y a trois ans, nous ne savions pas que le riz pouvait constituer à la fois une culture vivrière et une culture de rente. »**

Le PVM a appuyé 338 producteurs de riz, organisés en cinq (5) coopératives mixtes. Des moyens matériels (équipements agricoles), techniques et financiers leur ont été apportés. Ce qui leur a permis d'ensemencer 65 ha de riz.

Il faut noter en outre, l'introduction de nouvelles techniques agricoles par le

respect des itinéraires agricoles, la restauration des terres dégradées avec l'utilisation abusive d'engrais chimiques, par de nouvelles techniques de fertilisation des sols (alternance de cultures), ce qui a permis d'améliorer les rendements.

Au niveau du mode de gestion des machines, les agriculteurs se sont organisés pour les louer à d'autres groupements. Les recettes de location leur ont permis de financer l'entretien des machines, l'acquisition de nouveaux petits équipements agricoles et l'achat d'intrants agricoles.

Enfin, pour remédier au bradage des produits vivriers souvent observé en période de récolte, le warrantage a été introduit : une bonne partie des récoltes a été mise en stock pendant que les prix étaient bas, contre un crédit équivalent à la valeur des produits stockés. Les produits stockés ont été vendus en période de soudure, dégagant une marge bénéficiaire allant du simple au double.

Les différents producteurs appuyés sont désormais à l'abri de la pauvreté monétaire, car en dehors de la production du coton, qui les fait endetter, ils cultivent des vivriers en valorisant les ressources (eau et terre) à leur disposition.

## Un écogarde, heureux de garder le parc W



Les parcs W et de la Pendjari constituent un patrimoine naturel, l'une des importantes réserves fauniques en Afrique. Mais ils sont constamment menacés par les phénomènes de braconnage et de transhumance. Gogué Yepabou, l'un des écogardes chargés de surveiller le parc nous raconte son travail. Le projet PAPE les a doté de matériels et équipements pour mieux accomplir leurs missions.

« Gogué Yepabou fait partie des trente six (36) écogardes, qui assurent aux côtés des agents forestiers la surveillance des animaux dans le parc W. Recruté depuis janvier 2002, il se dit très fier de vivre dans la nature sauvage au milieu des animaux et assurer leur protection contre les prédateurs.

« Nous avons été formés par les forestiers pendant une semaine. Ils nous ont appris les techniques de combat et d'utilisation des armes. Je suis heureux de garder la nature », nous raconte avec fierté Gogué. »

Le travail de conservation des parcs nécessite aussi bien des moyens humains que matériels. Pour freiner les actes de braconnage et de transhumance, le Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) cofinancé par l'Union Européenne, l'UEMOA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'investit dans le renforcement du mécanisme de suivi et de surveillance des parcs. Ainsi, profitant du lancement le 15 décembre 2013 à Kandi de la 14ème édition de la saison touristique et cynégétique au Bénin, il a été procédé à la remise de matériels et équipements aux conservateurs de parcs. Il s'agit de quatre (4) véhicules 4 x 4, sept (7) motos

ont été acquis en faveur des écogardes, un paquetage militaire (gourde, GPS pour l'orientation, des tentes pour l'hébergement), le tout pour un coût total de 133 842 550 Fcfa.

Mais il faut surtout s'armer psychologiquement pour braver tout danger. « Un jour, mes collègues et moi sommes tombés sur des braconniers qui ont ouvert le feu. Nous avons riposté et ils ont fui. Parfois, nous nous retrouvons nez à nez avec des animaux en furie, soit parce qu'ils ont été blessés, soit parce

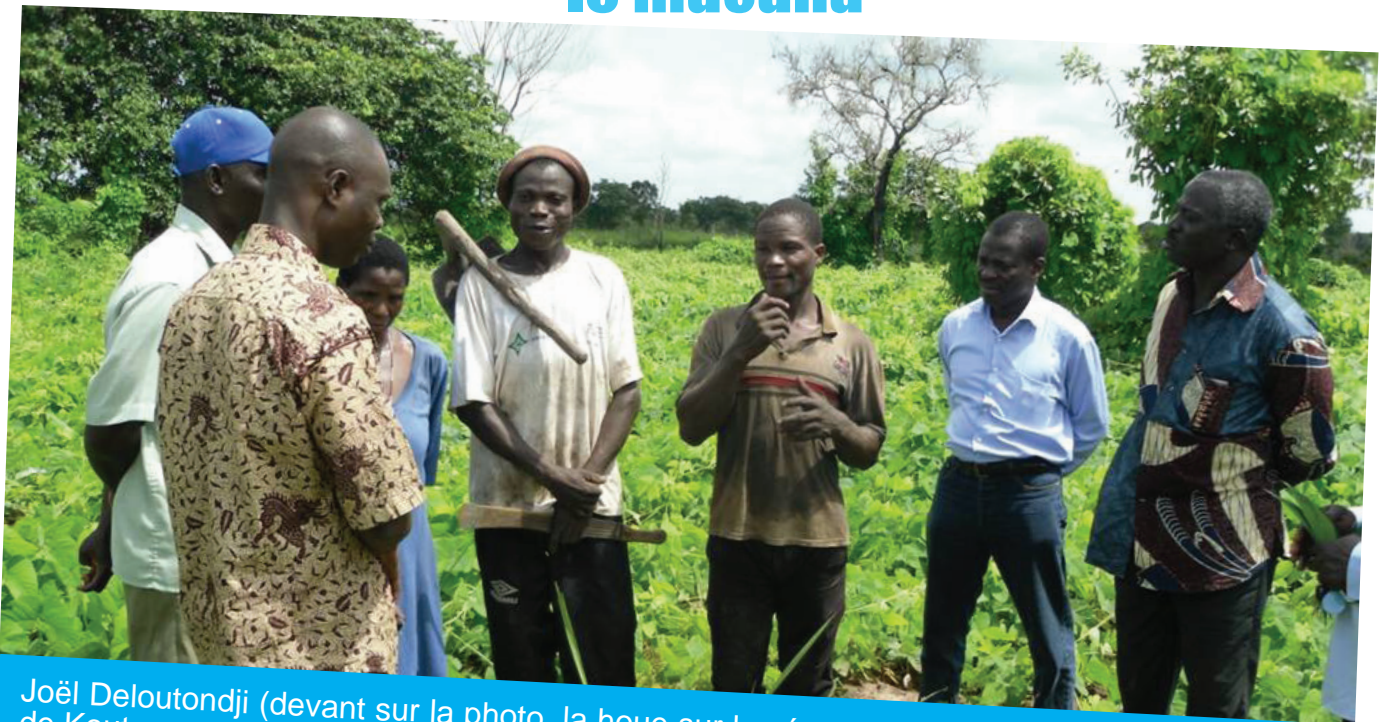
qu'ils ont été piégés. Le seul réflexe est de s'enfuir. » Cela fait partie des risques du métier, affirme Gogué, mais il ne se sent pas découragé.

Les écogardes sont également chargés de suivre la chasse dans les zones cynégétiques. La chasse est organisée par les amodiataires. Parfois quelques abus sont observés dans leur rang. En cas d'abus, les écogardes font le point au chargé du contentieux.

Gogué et ses camarades sont



# Des rendements agricoles meilleurs avec le mucuna



Joël Deloutondji (devant sur la photo, la houe sur les épaules) est agriculteur dans le village de Koutago, commune de Savalou au Bénin. Avant la campagne agricole 2009-2010, il avait perdu tout espoir face au faible rendement de ses cultures, auxquels sont venus s'ajouter les effets néfastes du changement climatique. Aujourd'hui, le rendement de ses cultures est passé du simple au triple grâce à la technique de fertilisation des sols par le mucuna.

«Toutes mes terres sont lessivées, je n'ai plus 500kg de maïs à l'hectare malgré les apports en engrais minéral. Je n'ai plus de terre en friche. Difficile de cultiver des ignames dans ces conditions. Tout ce passe comme si la nature est contre moi», se plaignait Joel Deloutondji. Grâce à l'appui de l'ONG ODAS, Joël a changé en 2010 de pratiques cultures en s'appropriant la technique de fertilisation des terres avec le mucuna. La réponse, le rendement de son maïs a triplé au bout d'un an, passant de 500kg/ha à 1600kg/ha.

Dans la commune de Savalou, les exigences climatiques et normatives des cultures de rente dont notamment le coton, ont amené la généralisation de la culture extensive sans un minimum de soin pour la préservation durable des sols. Les mutations spatiales en cours dans la commune sont fortement liées à l'épuisement des ressources naturelles. La situation physique de l'espace ou son occupation par des droits coutumiers ont conduit progressivement à la fragilisation des exploitations agricoles à cause du non renouvellement correct du capital fertilité

des terres agricoles.

De 2000 à 2003, le service de recherche-développement de Savè a mis au point des technologies agricoles à base de légumineuses herbacées et arbustives. Cette expérience a permis de faire passer le rendement du maïs du simple au triple à l'hectare sur un sol ayant le mucuna d'un an comme précédent cultural. Lorsque le mucuna reste durant deux ans sur le terrain, le rendement du maïs passe de 800Kg /ha à 3 tonnes à l'hectare.

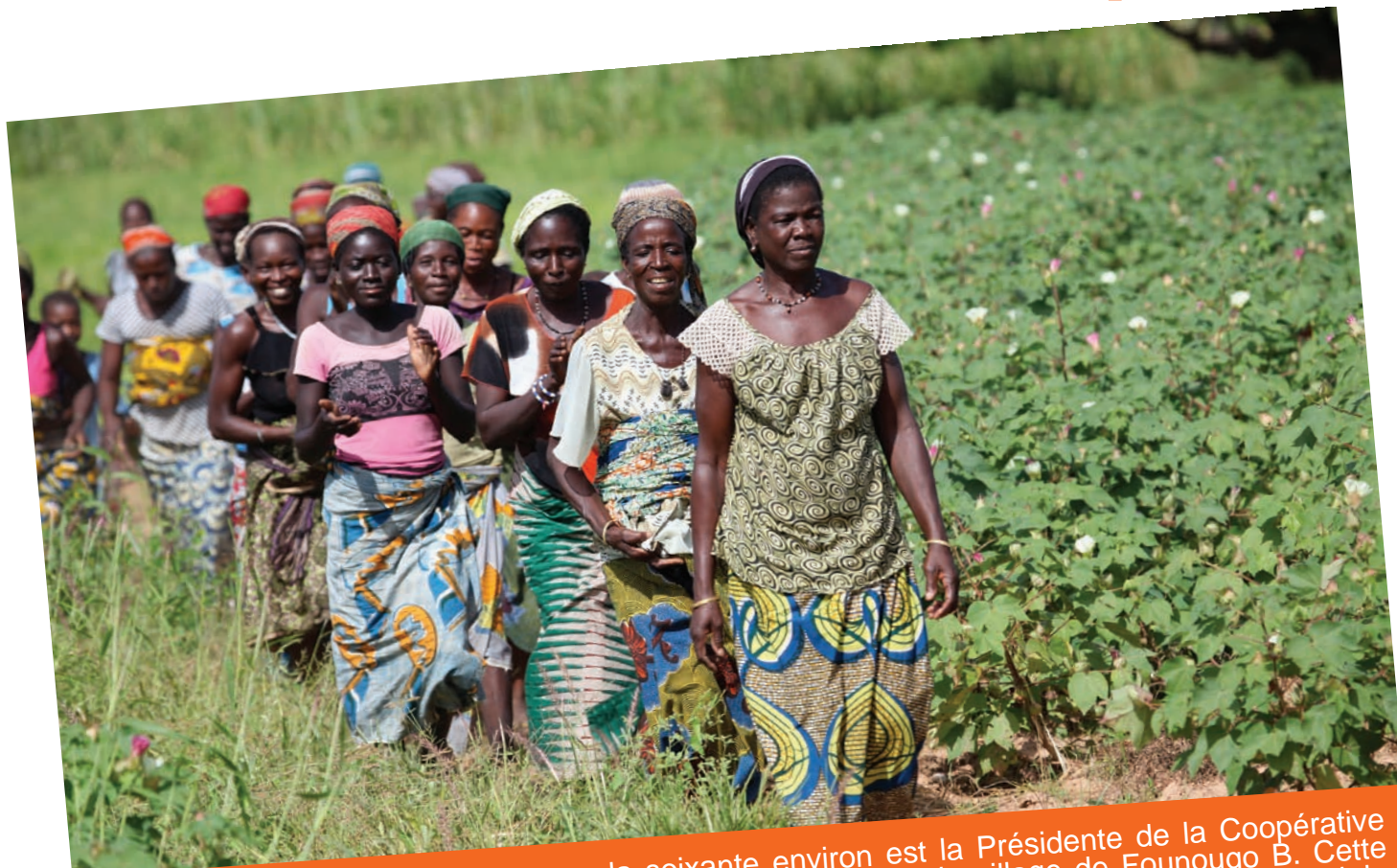
Au vu des résultats spectaculaires de l'institut National de Recherche Agricole du Bénin (INRAB) face aux contraintes de fertilité des sols, l'Organisation des acteurs pour un Développement à la basa et Assainissement (ODAS ONG) avec l'appui du Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/ FEM) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a décidé d'accompagner 340 agriculteurs dans l'appropriation, l'adoption et l'application de cette technique de fertilisation du sol à l'aide du mucuna.

L'ONG ODAS a reçu un montant de 11.000.000 Fcfa dont 6.000.000 FCFA comme Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement (FAED) pour faciliter l'accès aux semences et aux intrants. Elle a formé les agriculteurs sur les techniques de production de mucuna. 93,92% ont adopté l'innovation et appliquent les itinéraires techniques de production du mucuna comme fertilisant. L'introduction du mucuna dans cette communauté a permis à certains producteurs d'accroître le rendement de leur production cotonnière en passant de 850kg/ha à 2 tonnes/ha.

Cette technologie a contribué à améliorer significativement le revenu agricole de 340 agriculteurs et par et par ricochet les conditions de vie de leurs familles et le bien être d'une communauté de 9474 habitants.

L'introduction du mucuna dans cette communauté a permis à certains producteurs d'accroître le rendement de leur production cotonnière en passant de 850kg/ha à 2tonnes/ha.

## Les femmes de Boutena sortent de la pauvreté



Mohamed Sabi Kabo Gngongassere, la soixante environ est la Présidente de la Coopérative villageoise des riziculteurs et maraîchers de Boutena, dans le village de Founougo B. Cette mère de 6 enfants se bat depuis des années contre la pauvreté. Mais depuis 2012, elle voit le bout du tunnel. Le sourire aux lèvres, Gngongassere nous confie : « J'arrive à prendre en charge ma famille. »

La Coopérative villageoise des riziculteurs et maraîchers de Boutena est composée de 56 membres (52 femmes et 4 hommes) et appuyée depuis janvier 2012 par le Projet Villages du Millénaire (PVM). Ce projet financé par le Gouvernement du Bénin, la mairie de Banikoara, le Japon et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), vise l'éradication de l'extrême pauvreté dans la commune de Banikoara, identifiée comme l'une des plus pauvres de toutes les 77 communes du Bénin.

« Avant, les femmes produisaient du riz pour l'autoconsommation, puisqu'elles n'arrivaient pas exploiter tout le potentiel du bas fond. Par ailleurs, le peu de superficie emblavée était dévastée par les troupeaux de bœuf en transhumance ou animaux en divagation », explique Abiboulaye Boni Mama, Spécialiste en agriculture au PVM.

Le PVM a renforcé leurs capacités au plan technique et matériel. La 1ère action du PVM fut d'organiser les hommes et

femmes du village en coopératives. Le projet a par ailleurs mis à leur disposition des équipements (égreneuses, tracteurs, etc.) et des intrants (des fertilisants, des pesticides). Il leur a organisé une visite d'échanges pour voir les riziculteurs de Malanville et de Karimama. Un tracteur de grande capacité a été mis à leur disposition pour la préparation du sol et le labour. L'ensemble des appuis apportés aux coopérateurs de Boutenan est évalué à 2 151 935 francs CFA et est composé de l'appui à l'aménagement des bas-fonds (216 115 FCFA), la mise à disposition des intrants (semences, engrais minéraux, herbicide pour un montant de 1 149 000 FCFA), la mise en place de petits matériels (468 505 FCFA), le renforcement des capacités techniques (318 315 FCFA).

Chacun des membres de la coopérative exploite sa parcelle, mais les moyens de productions sont communautaires. C'est ainsi que Gngongassere a produit un demi hectare de riz en 2012.

Après la récolte, elle a vendu 25 sacs de 120kg de riz à raison de 20 000 FCFA le sac. L'argent issu de la vente, lui a permis d'acheter une paire de boeufs, un mâle et une femelle, qu'elle élève. Ces animaux lui servent également pour la traction animale.

Tous les membres de la Coopérative des riziculteurs et maraîchers de zone d'intervention du PVM ont produit en 2012, 71 ha de riz, qu'ils ont stockés au magasin construit avec l'appui du PVM contre un crédit reçu d'une Organisation non Gouvernementale de Microfinance appelée SIAN'SON MICROFINANCE, pour faire face aux charges quotidiennes. Le crédit a permis à certains de mener des activités de contre saison pour la consommation familiale.

L'autre partie de la récolte a été vendue notamment à la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) contre un montant de 28 756 000 Fcfa pour l'ensemble des coopérateurs.

# Des poissons élevés en cages flottantes



Le programme intégré de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques dans le secteur de l'agriculture pour la sécurité alimentaire (PANA1) fait la promotion de l'aquaculture en cages flottantes et enclos à Sô-Ava, Ouinhi, Adjohoun et Bopa. Après 4 mois d'ensemencement des alevins dans des cages flottantes, des tonnes de poissons ont été pêchés.

Le PANA1, dans le cadre de la mise en œuvre des Plans d'actions des Communes, a prévu la promotion de l'aquaculture en cages flottantes et enclos à Sô-Ava, Ouinhi, Adjohoun et Bopa. Avec la collaboration technique de la Direction des Pêches et le PANA 1, les pisciculteurs des communes cibles ont été appuyés dans l'élevage de poissons. 112 pêcheurs dont 22 femmes ont été formés aux techniques de la pisciculture en cage flottante. L'objectif est d'améliorer au terme du projet le niveau de revenus des bénéficiaires et d'assurer leur sécurité alimentaire.

Il a été installé dans les 4 communes pré-citées des cages flottantes de 24 m<sup>3</sup> avec les accessoires et enclos piscicoles. Les infrastructures mises à la disposition de la communauté seront gérées par des groupements de pêcheurs identifiés de façon participative par la communauté même.

Les risques climatiques majeurs liés aux changements climatiques dans les zones de pêcherie (zone agro écologique 8), sont essentiellement les crues précoces et particulièrement longues, les inondations...

ce qui a pour conséquence la rareté des poissons dans les plans et cours d'eau, le retard de croissance des alevins en aquaculture. Les conditions entraînent une faible croissance des poissons allongeant ainsi les cycles d'élevage (6 à 8 mois). Ce qui contraint l'aquaculteur à un seul cycle de production par an et une récolte précoce où les poissons n'atteignent pas la taille prisée par les consommateurs. Il en résulte une baisse de la disponibilité en produits de pêche, des revenus, et une aggravation de la pauvreté des riverains. Le programme intégré de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques dans le secteur de l'agriculture pour la sécurité alimentaire (PANA1).

Ce programme vise à renforcer les capacités des communautés agricoles pour s'adapter aux changements climatiques dans quatre zones agro-écologiques vulnérables au Bénin. Ainsi, le projet contribue i) au développement des capacités de planification et de réponse des secteurs liés aux changements climatiques en s'assurant que les plans de développement nationaux et communaux ainsi que les politiques sectorielles et les

budgets associés incorporent les besoins d'adaptation ; ii) à l'expertise et au soutien environnemental que les communautés doivent disposer pour s'adapter efficacement aux conditions climatiques défavorables ; iii) au partage d'expérience en adaptation sur le plan local, national et international.

Le PANA 1, a installé huit (08) trains de 4 cages flottantes dans chacun des quatre (04) villages de démonstration de la zone de pêcherie (zone agroécologique8), quatre (04) enclos piscicoles dans l'un des villages de cette même zone de pêcherie pour le développement de la pisciculture avec des espèces de poissons adaptées et résilientes aux effets néfastes des changements climatiques comme le Clarias gariepinus (Poisson chat) et l'Oreochromis niloticus (Poisson tilapia du Nil),

Il a mis à la disposition des pisciculteurs des espèces de poissons adaptés et résilients aux changements climatiques.

# Sauvegarde des ressources de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W-Bénin



Pour identifier et trouver les voies et moyens pouvant permettre de limiter ces pressions sur les ressources de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W-Bénin, les différents acteurs impliqués dans la gestion du parc W se sont réunis en août dernier à Kandi.

La Réserve de Biosphère Transfrontalière du W subit de fortes pressions anthropiques notamment la transhumance, l'exploitation forestière, l'empiètement agricole, le braconnage. Pour identifier et trouver les voies et moyens pouvant permettre de limiter ces pressions sur les ressources de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W-Bénin, les membres du Comité de gestion de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W-Bénin et de l'Association des Communes Riveraines des Aires Protégées de Séri et du W (ACRAPS/W) élargie aux 2ème Adjointes aux Maires et à certains Chefs d'Arrondissements se sont réunis le 5 août dernier à Kandi. Cette rencontre appuyée par le Programme d'appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) a permis aux différents acteurs de :

- Clarifier les enjeux de la gestion concertée de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W-Bénin;
- Discuter des problèmes actuels de conservation de la Réserve et de ses zones périphériques avec les élus locaux ;
- Définir la stratégie de maîtrise des pressions, en particulier l'exploitation forestière.

Tous les acteurs à savoir l'Union Régionale des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune du W, de l'Union des Associations Villageoises

de Gestion des Réserves de Faune de la Pendjari, les amodiataires, les Organisations Non Gouvernementales (APIDA, SNV), la Direction Générale du CENAGREF ainsi que les Directions des Parcs de W-Bénin et de la Pendjari, les Projets d'appui au CENAGREF (PAGAP et PAPE) ont répondu présents à l'appel de Madame DAFIA O. Abiba, Présidente de ACRAPS/W.

Après les mots de bienvenue du Maire de la Commune de Kandi, le Directeur Général du CENAGREF, Colonel Kocou Teblekou a rappelé l'importance des réserves de faune et l'urgence de stratégies nouvelles de conservation des ressources fauniques et de leur habitat, vu la recrudescence ces derniers mois de l'exploitation forestière et de l'empiètement agricole.

Le top des échanges a été donné par Madame le Maire de la commune de Kérou. Sur la base des cartes thématiques des pressions anthropiques exercées sur les réserves fauniques du parc W, le Directeur du Parc W-Bénin, Commandant Théophile Sinandouwirou, a présenté les résultats de l'analyse de la situation de dégradation des ressources et les enjeux actuels de conservation. Son exposé a montré une infestation des animaux domestiques dans le W. Par ailleurs, il a été fortement noté un

empiètement agricole au niveau du parc. Ce qui a déclenché des opérations de ratissage, dont les résultats ont été très satisfaisants. empêchent l'exploitation forestière évoluant concomitamment avec les incursions agricoles.

La grande majorité des participants se sont exprimés, ce qui dénote de l'intérêt porté sur le sujet au regard de la gravité des observations présentées.

Les acteurs ont mis en exergue le partage de la responsabilité par l'administration forestière, les collectivités locales et la complicité des agents à charge de la surveillance du parc. Les problèmes de législation ont été abordés avec un accent particulier mis sur l'absence des sanctions à l'endroit des auteurs d'actes répréhensibles. Pour certains participants, c'est le manque de contrôle sur les braconniers et les exploitants forestiers qui encouragent l'empiètement agricole. Une déclaration des participants, appelée « déclaration de Kandi », a été rédigée pour donner un nouvel élan à la coopération pour la sauvegarde des ressources de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W-Bénin.

# Plan National d'Actions du Bénin pour le MAEP : Le rapport d'étape 2012 validé



Le rapport d'étape 2012 de mise en œuvre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) a été validé. Il retrace le chemin parcouru par le pays en 2012, en termes de mise en œuvre des politiques et programmes, des enjeux et des défis relevés pour une gouvernance de qualité.

Commissaires nationaux, responsables départementaux et communaux, points focaux du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) dans les ministères et institutions, représentants de diverses autres structures se sont retrouvés pour procéder à l'amendement et à la validation du rapport d'étape 2012 de mise en œuvre du Mécanisme africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Le processus du MAEP est en bonne marche au Bénin, qui s'illustre de mieux en mieux comme un des meilleurs élèves du Mécanisme ; en prenant les dispositions pour remplir son cahier des charges. Et c'est à cet objectif que répond l'organisation de cet atelier national de validation. Aussi, pour satisfaire aux exigences du MAEP, les participants sont-ils venus de toutes les structures représentatives du pays, après que la validation eut lieu aux niveaux communal et départemental.

Artisan de cette bonne dynamique du processus au Bénin, la Commission nationale de Gouvernance du Mécanisme africain d'Evaluation par les Pairs (CNG-MAEP). Son président, Gilbert Médjè, heureux de l'accomplissement de cette mission assignée à son institution, a

exprimé son souhait, si le calendrier du chef de l'Etat le permet, de le voir présenter le rapport au 19ème Forum du MAEP à Addis-Abeba, pour rendre compte à ses pairs de l'état de la gouvernance dans notre pays. Gilbert Médjè a tenu à rappeler le caractère sérieux de l'exercice, qui doit refléter la perception que les populations à la base ont de la gouvernance dans le pays, pour le compte de l'année 2012. Pour en arriver là, d'abord l'administration du Questionnaire révisé du MAEP adapté aux réalités locales du Bénin, qui permet de recueillir de puis la base, les vraies perceptions des populations sur la gouvernance. Une démarche observée dans les 77 communes du pays et qui aboutit, pour chacune d'elle, à la validation communale. S'ensuit la phase des validations départementales qui balisent le chemin menant à la validation nationale. Entre-temps, les rapports départementaux sont complétés par les rapports des Points focaux du MAEP dans les institutions et ministères. C'est donc une démarche inclusive qui soutient ce travail. Raison pour laquelle Gilbert Médjè a remercié tous les acteurs qui y ont contribué, encourageant au passage le gouvernement pour les efforts qu'il déploie en vue de la bonne

gouvernance et du développement du Bénin ; et remerciant tous les partenaires qui soutiennent la CNG-MAEP pour l'aider à remplir sa mission.

Le rapport soumis à validation porte aussi bien sur les quatre thématiques que couvre le MAEP (Démocratie et gouvernance politique, Gestion et gouvernance économique, Gouvernance des entreprises, Développement socio-économique) ; que sur des questions transversales comme le genre et l'égalité des sexes, la formation et l'insertion des jeunes, la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux...

Autant que Eusèbe Agbangla, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ne doute pas de la qualité du rapport 2012 qui retrace le chemin parcouru par le pays en 2012, en termes de mise en œuvre des politiques et programmes, des enjeux et des défis relevés pour une gouvernance de qualité. Un rapport dont les recommandations devraient aider à améliorer la gouvernance en vue de l'avènement d'une nation émergente, un Etat de droit, démocratique et prospère ; espère Eusèbe Agbangla.

## Visite de terrain du Représentant Résident a.i.



Du ..... au ....., Madame Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident par intérim du PNUD a effectué une visite de terrain pour apprécier les réalisations de certains projets appuyés par le PNUD dans la partie septentrionale du Bénin, notamment le projet Villages du Millénaire (PVM) à Banikoara et le Programme d'Action National aux fins de l'Adaptation aux changements climatiques (PANA) à Malanville.

Le PANA 1 met en œuvre les mesures les plus urgentes et prioritaires à mettre immédiatement en œuvre pour l'amélioration de la résilience aux changements climatiques des populations vulnérables pour la sécurité alimentaire. Il intervient dans neuf (09) communes pilotes dont celle de Malanville, et plus précisément, à Toumboutou l'un des villages de démonstration à l'ouest de Malanville en direction de Karimama. Le village de Toumboutou est à 20 km du centre-ville dont 7 km sur la voie bitumée. Les réalisations du PANA 1 dans ce village sont :

Dans le domaine de l'agriculture, mise à disposition de 3,600 Tonnes de semences de riz à cycle court (IR841) au profit de deux (02) groupements de 60 producteurs dont 02 femmes sur une emblavure de 15,5 ha de parcelle agricole.

Dans le domaine du reboisement, mise à disposition de 1.625 essences forestières composées de 329 khaya senegalensis, 115 Anacardium occidental, 350 Ceiba pentandra, 200 Gmelina arborea, 60 Sahel vert, 146 Cacia senna, 425 Eucalyptus sp. sur une emblavure de 4,5 ha en vue de la création d'une forêt communautaire pour lutter contre les effets néfastes des vents violents et contribuer au reboisement du village.

Dans le domaine de l'agroforesterie pour la restauration et la fertilité du sol, mise à disposition de 1256 plants forestiers dont 96 Khaya senegalensis, 322 Anacardium occidentale 246 Ceiba pentandra 246 Gmelina arborea et 396 Eucalyptus sp. au profit de 60 producteurs dont 02 femmes sur 15,5 ha de parcelle agricole pour le relèvement du niveau de la matière organique et de la fertilité du sol.

Dans le domaine de l'agrométéorologie, mise à disposition et installation d'un pluviomètre conique à lecture directe type SPIEA, de contenance 300 mm, model 11 litres, agréé par la Direction Nationale de la Météorologie du Bénin pour la captation des précipitations sur 400 cm<sup>2</sup>. Ce pluviomètre est fonctionnel et les relevés pluviométriques se font journalièrement par un observateur local formé et équipé à cet effet.

Dans le domaine de renforcement des capacités techniques en matériels agricoles, mise à disposition de cinq (5) motopompes et accessoires, dix-sept (17) brouettes, dix-sept (17) pelles, dix-sept (17) arrosoirs, dix-sept (17) paires de gants, dix-sept (17) râtaux, et dix-sept (17) paires de bottes. Dans le domaine de la maîtrise de l'eau, forage de 23 puits tubés en vue du développement des cultures maraîchères de contre saison.



# Visite de terrain du Représentant Résident a.i en images



## Equipe de rédaction

**Directrice de publication**  
Odile Sorgho-Moulinier

**Coordonnateur de la rédaction**  
Gilbert Poumangé

**Concepteur graphique**  
Elsie Assogba

**Rédacteurs**  
Elsie Assogba  
Hermance Ekpodessi  
Mathieu Houinato  
Ibouraima Yankpe

Merci à Elisabeth Tossou,  
Christiane Nikobarnye, qui ont  
contribué à ce numéro.

**Lecteur-Correcteur**  
Constant Houndénou

**Diffusion**  
Reine Oji

**Crédits photos:** PNUD Bénin

Lot III Zone résidentielle  
01 BP 506 Cotonou  
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46  
Fax: + 229 21 31 57 86  
Email: registry.bj@undp.org  
www.bj.undp.org

# 2014



*Meilleurs Vœux | Best Wishes*



*A l'orée de cette nouvelle année 2014, tout le personnel du PNUD Bénin se joint à moi pour vous formuler nos Meilleurs Vœux de Santé, de Paix et de Prospérité.*

**Odile Sorgho-Moulinier,**  
Représentant Résident a.i. du PNUD Bénin

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance, qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.